



L'importance de la France dans la conservation des différentes populations de sterne de Dougall

Gaëlle QUEMMERAIS-AMICE



Bretagne Vivante

La sterne de Dougall est une des rares espèces d'oiseaux marins cosmopolite. Cinq sous-espèces sont généralement distinguées (Olsen & Larsson 1995 ; Roselaar, 2001) : *Sterna dougallii dougallii* dans l'Atlantique et sur les côtes ouest de l'Amérique du Nord et est de l'Afrique, *S. d. arideensis* du côté de Madagascar, *S. d. korustes* en Inde et en Asie du sud-ouest, *S. d. gracilis* en Asie du Sud-Est et en Australie et *S. d. bangsi* du Japon à l'Australie et dans les îles du Pacifique. Cependant, une étude génétique récente divise l'espèce en seulement deux lignées, l'une atlantique *S. d. dougallii* et l'autre indo-pacifique *S. d. gracilis* (Lashko, 2004). La population mondiale est actuellement estimée entre 120 et 130 000 couples (Newton, 2004).

Tout comme la sterne de Dougall, les territoires français sont présents sur les trois principaux océans. Dès lors, il est légitime de les intégrer à la mise en place d'une stratégie de protection nationale pour l'espèce. Mais la sterne de Dougall s'y reproduit-elle et qu'en est-il de l'état des populations ?

Situation des colonies

D'après la bibliographie consultée, la sterne de Dougall ne se reproduit pas sur les îles françaises de l'Océan Indien, même si elle est parfois de passage à la Réunion (SEOR, 2009) [1].

Dans l'Atlantique, quelques passages sont notés à Saint-Pierre-et-Miquelon (Avibase, 2009) et en Guyane (GEPOG, 2009). La situation à Saint-Martin est plus difficile à évaluer en l'absence de suivi régulier (É. Dubois-Millot, comm. pers.). La sterne de Dougall se reproduit en Bretagne (50 à 54 couples en 2009 ; cf. article de Y. Jacob & M. Capoulade, ce n°), à Saint-Barthélemy (30 à 50 couples en 2003 ; Leblond, 2003), en Guadeloupe (37 couples en 2005 ; Leblond, 2006) et en

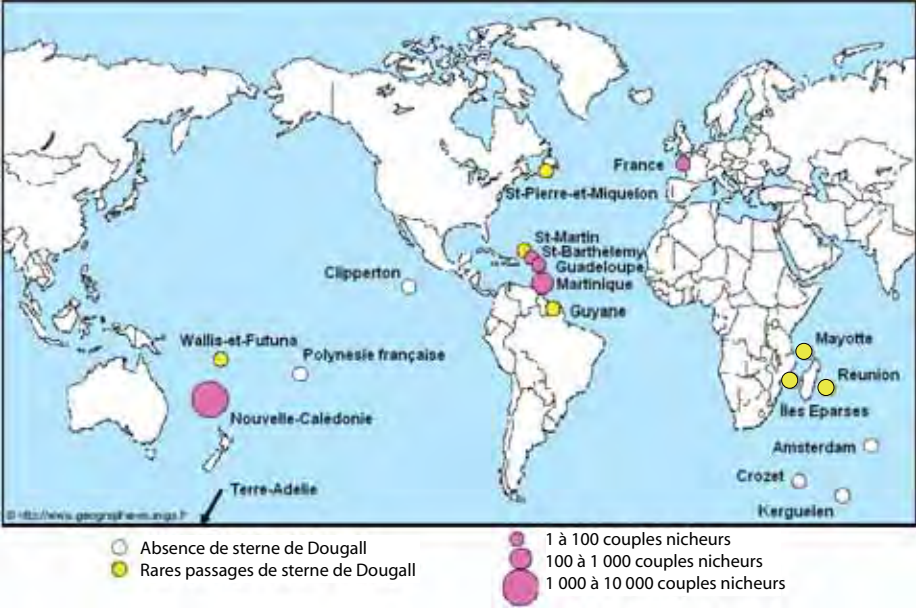
Martinique (400 couples en 2006 ; Dubief, 2009 ; cf. article de L. Dubief & G. Leblond, ce n°).

Dans le Pacifique, outre quelques passages à Wallis-et-Futuna (Avibase, 2009), elle se reproduit en Nouvelle-Calédonie où les effectifs des colonies régulières sont estimés entre 5 000 et 10 000 couples (cf. l'article de J. Baudat-Franceschi *et al.*, ce n°).

Les effectifs reproducteurs français représenteraient ainsi entre 4 et 8 % de la population mondiale.

Menaces et mesures de protection

Si la sterne de Dougall n'est pas considérée comme menacée à l'échelle mondiale, l'état des populations françaises est variable : l'espèce est en danger en métropole et en Guadeloupe, elle est menacée en Martinique et en Nouvelle-Calédonie. Les perturbations de la reproduction sont causées essentiellement par les prédateurs, souvent introduits, et la fréquentation des îlots qui augmente avec le développement de la plaisance. Seule la



[1] Localisation des colonies de sterne de Dougall sur les territoires français.

colonie de l'île au Dames en Bretagne bénéficie d'un suivi et d'un gardiennage efficace grâce au programme européen LIFE [2]. À Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, l'absence de suivi rend difficile l'évaluation des besoins. Sur les autres sites, ils sont bien identifiés mais les gestionnaires manquent de moyens. En effet, les actions les plus efficaces sont souvent la dératisation, le piégeage d'autres prédateurs et le gardiennage qui demandent un temps de travail important et ont donc un coût élevé [3]. Ces solutions sont à mettre en place ou à pérenniser rapide-

ment sur tous les sites français où niche la sterne de Dougall. Un plan d'actions national apparaît comme la réponse la plus cohérente pour coordonner les actions à l'échelle de la population française.

Mise en place d'un plan national de conservation

La sterne de Dougall ne présente pas les mêmes caractéristiques biologiques et

	France métropolitaine	Saint Barthélemy	Guadeloupe	Martinique	Nouvelle Calédonie
Suivi	X		X	1 (2006)	
Baguage	X				
Gardiennage	X		X	X	X
Gestion de la végétation	X		X		
Gestion des prédateurs et indésirables	X		X		
Mise en place de colonies artificielles pour multiplier les sites	X				
Animation, sensibilisation, communication	X				X

[2] Les actions existantes et à poursuivre en faveur de la sterne de Dougall.

	France métropolitaine	Saint- Barthélemy	Guadeloupe	Martinique	Nouvelle- Calédonie
Trouver un gestionnaire		X			
Augmenter le statut de protection des colonies	X	X		X	X
Suivi		X		X	X
Gardiennage		X	X	X	X
Gestion de la végétation		X	X		X
Gestion des prédateurs et indésirables		X	X	X	X
Mise en place de colonies artificielles pour multiplier les sites			X		
Animation, sensibilisation, communication		X	X	X	X
Recherche de financements et subventions	à partir de fin 2010	X	X	X	X

[3] Les actions à mettre en place pour la conservation de la sterne de Dougall.

comportementales dans les différentes zones géographiques où elle se reproduit. Ainsi, elle s'installe le plus souvent dans des colonies mixtes et en situation abritée dans l'Atlantique Nord mais, en zone tropicale, elle peut nicher à découvert et en colonie monospécifique de plusieurs milliers de couples, comme par exemple en Nouvelle-Calédonie (cf. J. Baudat-Franceschi *et al.*, ce n°). La fidélité aux colonies est également variable. Ces différences entre les populations doivent être prises en compte lors du montage des projets de conservation et nécessitent de s'appuyer sur des équipes locales qui connaissent bien les spécificités de leurs sternes de Dougall. D'autant plus que les statuts particuliers de Saint-Barthélemy (collectivité d'Outre-Mer) et de la Nouvelle-Calédonie (collectivité d'Outre-Mer au statut singulier) obligent à une bonne connaissance des cadres administratifs locaux. A contrario, des mesures semblables d'un site à l'autre et une coordination nationale permettraient une plus grande efficacité des gestionnaires.

Un certain nombre de crédits et de programmes existent, au niveau européen en particulier, mais ils exigent tous certaines conditions qui ne permettent pas de prendre en compte l'ensemble des populations françaises de sterne de Dougall (le réseau Natura 2000 et les programmes LIFE+ Nature n'existent pas sur les territoires d'Outre-Mer, les fonds FEDER sont variables pour chaque région) ou certaines

actions essentielles à leur maintien comme les suivis ou le gardiennage (les programmes LIFE+ Biodiversité sont possibles en Outre-Mer mais ils ne peuvent pas financer les suivis ni les actions récurrentes). Il apparaît donc qu'un plan national d'action serait l'outil idéal : il permettrait une cohérence à l'échelle des territoires français et son coordinateur, en centralisant les expériences et les informations, ferait gagner du temps aux gestionnaires mais aussi aux partenaires nationaux et internationaux. Les particularités de la sterne de Dougall justifient d'y consacrer un plan national d'action spécifique, il faut cependant souligner que toutes les actions en faveur de cette espèce profitent non seulement aux autres sternes présentes lorsque les colonies sont multi-spécifiques, mais aussi aux oiseaux marins en général. Ainsi, un programme d'action permettra d'améliorer le statut de protection des sites, en particulier en Outre-Mer, de mettre en place des suivis réguliers et un gardiennage adapté, de restaurer des îlots dégradés (gestion de la végétation et élimination des prédateurs), de sensibiliser les élus et le public, de faire partager nos expériences avec d'autres gestionnaires et de communiquer sur l'implication de l'État français en faveur des espèces menacées. La stratégie nationale pour la biodiversité, adoptée par la France en 2004, prévoit justement parmi différentes actions la mise en place de plans de restauration et de sauvegarde des espèces les plus menacées.

Certaines menaces, comme le développement de la plaisance en Outre-Mer, se font de plus en plus présentes et nécessitent d'agir rapidement, idéalement dès 2011, pour préserver les populations françaises de la rare sterne de Dougall. ■

Remerciements

Julien Baudat-Franceschi et Nicolas Delelis pour la Nouvelle-Calédonie, Lionel Dubief pour la Martinique et Gilles Leblond pour Saint-Barthélemy et la Guadeloupe, Éric Dubois-Millot pour Saint-Martin.

Bibliographie

AVIBASE 2009 - Sterne de Dougall (*Sterna dougallii dougallii*) Montagu, 1813, carte avibase.bsc-eoc.org/species.jsp?lang=FR&avibaseid=551C3D332DD12557&sec=map, 24 juin 2003, visité le 16 décembre 2009.

DUBIEF 2009 - *Synthèse des informations de 2005 à 2009 pour la sauvegarde des sternes de Dougall lors de l'aménagement de l'îlet Sainte-Marie*. Commune de Sainte-Marie, Martinique, 8 p.

GEPOG 2009 - Les oiseaux migrateurs en Guyane, pagesperso-orange.fr/GEPOG/sommaire/dossier/migration/migrationpage2.htm#Lp omg, 1^{er} juillet 2009, visité le 16 décembre 2009.

LASHKO A. 2004 - *Population genetic relationships in the roseate tern: globally, regionally and locally*. PhD, James Cook University, 177 p.

LEBLOND G. 2003 - *Les oiseaux marins nicheurs de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy*. BIOS, Les Saintes, Martinique, 100 p.

LEBLOND G. 2006 - *Exploitation des données ornithologiques du Parc National de la Guadeloupe (1996-2005)*. BIOS, Les Saintes, Martinique, 89 p.

NEWTON S.F. 2004 - Roseate Tern *Sterna dougallii*. In MITCHELL P.L., NEWTON S.F., RATCLIFFE N. & DUNN T.C. (Eds), *Seabird Populations of Britain and Ireland*. T & AD Poyser, London, pp. 302-314.

OLSEN K.M. & LARSSON H. 1995 - *Terns of Europe and North America*. Christopher Helm Limited, London, 223 p.

ROSELAAR C.S. 2001 - *Sterna dougallii* Roseate Tern. In CRAMP S. (Ed.) (1985), *The Birds of the Western Palearctic, Vol. 4, Terns to Woodpeckers*. Oxford University Press, Oxford, pp. 62-71.

SEOR 2009 - Sterne de Dougall, www.seor.fr/fiche_oiseau.php, 24 novembre 2009, visité le 14 décembre 2009.

Gaëlle QUEMMERAI-AMICE est coordinatrice du programme LIFE Dougall life-dougall@bretagne-vivante.org